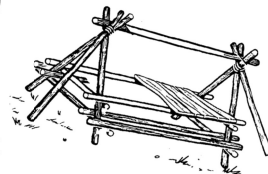




CAMP D'ETE - JUILLET 2019



Le camp d'été, c'est l'occasion de :
 dormir sous tentes, et pourquoi pas une fois à la belle étoile ?
 vivre en petites équipes et apprendre à être responsable et autonome :
 cuisine, services, concours cuisine, couchage sous tente...

apprendre la vie en collectivité et la démocratie : conseils, boîte à idées, projets...
 apprendre par le jeu, en s'amusant : petits et grands jeux, chants, ateliers, fiesta, activités sportives, veillées, théâtre...

Le rythme de chacun sera privilégié au sein de sa branche (lutins, loups, éclés ou aînés).
 Les louveteaux, éclés et aînés finiront le camp par le rassemblement régional MIDIPYRATE à Bécours (tout près du lieu de camp) durant 6 jours du 21 au 26 juillet

Bref, une grande aventure dans la nature se prépare. Les responsables pleins d'énergie réservent encore beaucoup d'autres surprises...

Informations générales

Organisateurs : Eclaireuses et Eclaireurs de France

(Association de Scoutisme Laïque) Groupe Local d'Onet le Château, Castres et Cassiopée (31)

Dates, lieux et prix:

| Ages | dates | lieu | Prix 1er enfant | Prix enfants suivants |
|--|-------------------|---------------------------------|-----------------|-----------------------|
| Lutins (6-8 ans) | Du 13/07 au 20/07 | La Blaquièrre (12520 Verrières) | 210 € * | 200 € * |
| Louveteaux (8-11 ans) | Du 13/07 Au 26/07 | La Blaquièrre (12520 Verrières) | 420 € * | 400 € * |
| Eclés (11-15 ans) et Aînés (15-17 ans) | Du 09/07 Au 26/07 | La Blaquièrre (12520 Verrières) | 490* | 470* |

INFO POINT

* Les enfants ayant participé auront une réduction pour le prix du camp d'été proportionnelle à l'augmentation du coût du week-end depuis l'an passé.

Attention: pour les non-adhérents il faut rajouter le prix de l'adhésion (voir le bulletin joint)

L'encadrement : Des bénévoles de l'association des EEDF : des animateurs diplômés et compétents. Une équipe pour la logistique, l'intendance.

Modalités pratiques

Pour s'inscrire il faudra fournir :

- La demande d'inscription ci-dessous à renvoyer à Claire Puech
- Le bulletin d'adhésion (pour les non-adhérents) joint
- la fiche sanitaire dûment remplie avec photocopies des vaccins (fournie dans le courrier suivant la demande d'inscription)
- Les justificatifs d'aide si il y en a (PASS CAF, MSA, chèques vacances ... acceptés)



EEDF groupe d'Onet-le-château
 chez Claire PUECH
 Le Roc — 12390 BOURNAZEL
 Tél: 06.85.48.45.86-05.65.64.55.68
 chezclaire.puech@orange.fr

Il est possible d'effectuer le paiement en plusieurs fois dès maintenant en contactant Claire Puech. Un dossier «Top Départ» vous sera communiqué ultérieurement (liste du trousseau, horaires de départ et retour, ...)

Réunion d'information

Une réunion d'information aura lieu le samedi 22 juin à 10h à notre local des Crozes (Campeyroux, près de Lioujas). Nous poursuivrons la journée par un repas partagé puis la préparation du matériel du camp l'après-midi. Nous comptons sur la participation du plus grand nombre afin de gagner en efficacité. Merci d'avance.

Où est Crozes ? : De Rodez, prendre direction Espalion. Traverser Sébazac et Lioujas. A la sortie de Lioujas, tourner à droite direction Campeyroux, Stade et Jardin des bêtes. Traverser le lotissement, passer devant le stade. Après le panneau Campeyroux (après le stade), prendre la première à droite et continuer sur 300 mètres. Le local est de suite après la première maison.



DEMANDE D'INSCRIPTION CAMP 2019 À renvoyer avant le 20 mai 2019

Participant

NOM(s) PRENOM(s)
DATE(s) et LIEU DE NAISSANCE
.....
.....

Père, Mère ou personne responsable du jeune

NOM PRENOM
ADRESSE
Courriel :
N° de téléphone

Je joins à ce bordereau dès aujourd'hui :

- 100€ d'arrhes par enfant (chèque à l'ordre d'EEDF) pour les louveteaux, éclés et ainés.
- 60€ d'arrhes par enfant (chèque à l'ordre d'EEDF) pour les lutins.
- une grande enveloppe timbrée (tarif pour un poids de 100g = 1,60€)

Conditions d'annulation : En cas d'annulation de votre inscription, sauf pour des raisons de santé ou cas de force majeure,

- plus de 1 mois avant le départ, le montant des arrhes sera retenu

- moins de 15 jours avant le départ, 50% du prix du séjour sera retenu

SIGNATURE :